



INSTRUCTIONS

Veillez lire ces instructions attentivement avant de remplir la feuille d'information pour le Fonds de contributions volontaires de la Deuxième décennie internationale des populations autochtones

1. La feuille d'information N'EST PAS en soi le formulaire de demande de subvention. Un dossier de demande séparé plus détaillé doit être complété suivant les instructions.
2. Toutes informations fournies dans la feuille d'information ne doivent pas dépasser une page standard de format A4.
3. Le Secrétariat se réserve le droit d'éditer et de compléter des informations nécessaires lors du traitement administratif des dossiers.
4. Le Secrétariat attribuera un numéro officiel à chaque dossier, veuillez donc ne pas compléter cette rubrique.
5. Fournir un titre descriptif du projet et citer la référence du titre exact du projet dans toutes communications.
6. Fournir en complet, le nom de l'organisation ainsi que ses abréviations, s'il y en a, l'adresse, le courrier électronique, les numéros de téléphone et de télécopie.
7. Fournir le nom et le titre complets de la personne de contact ainsi que son adresse du courrier électronique, si celle-ci est différente.
8. Fournir les informations bancaires. Ces informations seront redemandées en confirmation si le projet est retenu.
9. Préciser la durée du projet (en mois) ainsi que la date de commencement qui ne doit pas être avant le 1er août de l'année d'acceptation du projet.
10. Fournir un résumé du projet de 4 à 5 lignes en décrivant l'objectif et le résultat escompté du projet, si possible, un plan de mise en œuvre du projet. Si la question de l'égalité de sexes a été prise en compte dans l'élaboration du projet, il faut l'indiquer.
11. Dans la rubrique "durabilité du projet", fournir une description du contexte et d'analyses sur des questions que le projet a pour l'objectif de travailler ainsi que l'impacte et les bienfaits sociaux de long terme pour la communauté. Cette section ne doit pas dépasser plus de 6 lignes.
12. Fournir les informations sur la situation et le pays dans lesquels le projet sera mis en œuvre. Si la situation géographique du projet n'est celle que où se trouve l'organisation, des informations détaillées doivent être fournies.
13. Fournir des noms des personnes bénéficiaires du projet et les communautés ciblées par le projet. Si l'organisation responsable n'est pas autochtone elle-même, un accord écrit de la communauté concernée par le projet doit être inclus dans le dossier de demande.
14. Fournir une brève explication sur le budget déterminé sur la base de salaire et des coûts réels locaux.
15. Préciser le montant exacte demandé au Fonds pour le projet. Si le budget total dépasse le montant demandé, fournir le budget total.

16. Fournir toutes d'autres sources de financement et tout montant reçu, si le même projet a d'autres sources de financement.
17. Décrire brièvement l'objective, l'histoire et la mission de l'organisation en 5-6 lignes. Si l'organisation reçoit le financement par la loi, fournir toutes informations nécessaires.